

**MAITRE D'OUVRAGE :** REGION GRAND EST

**INTITULE DE L'AFFAIRE :** ETAT QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU DU GRAND EST - EVALUATION PROSPECTIVE 2030-2050 ET PROPOSITION D' ACTIONS

**NOM DU REDACTEUR :** ANNE CHEVALIER (SUEZ CONSULTING) / PIERRE RIGAUDIERE (SUEZ CONSULTING) / SOPHIE NICOLAI (ECO LOGIQUE CONSEIL)

**LIEU DE LA REUNION :** Bar le Duc (55)

**DATE DE LA REUNION :** 27/10/2021

**DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU :** 22/11/2021

**LISTE DES PARTICIPANTS :**

PRENOM - NOM	ORGANISME/QUALITE
<input type="checkbox"/> Delphine ROUSSET	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Jérémy REIGNER	EPTB SGL
<input type="checkbox"/> Rodolphe PARISOT	OFB 51
<input type="checkbox"/> Stéphane CURE	OFB 55
<input type="checkbox"/> Johan LAFLOTTE	Pays Barrois
<input type="checkbox"/> Pascal RENARD	OFB 52
<input type="checkbox"/> Patrice HILAIRE	CA 55
<input type="checkbox"/> Madeline ROYER	COPARY
<input type="checkbox"/> Nicolas HELTINS	COPARY
<input type="checkbox"/> Manon GRANGE	CASDDB
<input type="checkbox"/> Stéphane DANDEU	CC Portes de Meuse
<input type="checkbox"/> Laurianne DELAPORTE	CA Bar le Duc Sud Meuse
<input type="checkbox"/> Brice MORICEAU	VNF
<input type="checkbox"/> Olivier LACHENAL	SMAH du Perthois
<input type="checkbox"/> Jean-Pierre LIGIER	Maire de Boviolles
<input type="checkbox"/> Jean-Luc GALLARDIN	Mairie de Dammarie sur Saulx
<input type="checkbox"/> Arnaud APERT	Mairie de Magnéville
<input type="checkbox"/> Stéphanie MATHIS	DDT 55
<input type="checkbox"/> Xavier MICHEL	DDT 55
<input type="checkbox"/> Thibault WEGRZYN	CA Meuse Grand Sud
<input type="checkbox"/> Sophie NICOLAI	Eco Logique Conseil

<input type="checkbox"/> Pierre RIGAUDIERE	SUEZ Consulting
<input type="checkbox"/> Anne CHEVALIER	SUEZ Consulting

**DOCUMENTS JOINTS :**

Fiche du diagnostic sur le secteur 33
Support de présentation du diagnostic
Support de présentation des ateliers

---

**OBJET DE LA REUNION** : Phase 2 – Atelier de concertation n°8 : Secteur 33 – Saulx et Ornain

---

**■ Introduction**

**Delphine Rousset (Région Grand Est)** accueille l'assemblée, qu'elle remercie pour sa participation à l'atelier Saulx et Ornain. L'objectif de cette réunion est de mettre à disposition les résultats obtenus à une échelle macro et de pouvoir étudier les différentes solutions d'adaptation. Cette étude est pilotée par la Région Grand Est dans le cadre de ses compétences avec un accompagnement technique et financier des 2 agences de l'eau (AERM et AESN) et de la DREAL. Dans cette étude, le territoire a été découpé en 35 zones sur lesquelles ont été établis des bilans-ressources.

Mme Rousset rappelle l'appel à projet actuellement réalisé sur 2021 qui sera reconduit sous un autre format dans le futur.

**■ Organisation de l'atelier**

**Les différentes phases de l'atelier** sont présentées par Suez Consulting. L'atelier est organisé de la façon suivante :

- ▶ Présentation de la méthodologie de l'étude (*Bureaux d'études*)
- ▶ Présentation du diagnostic posé sur le secteur 33 (*Bureaux d'études*)
- ▶ Echanges et questions sur le diagnostic
- ▶ Présentation des ateliers (*Bureaux d'études*)
- ▶ (Pause)
- ▶ Ateliers (4 groupes répartis par thématiques)
- ▶ Restitution des ateliers par les rapporteurs

**■ Présentation de la méthodologie de l'étude**

**Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** rappelle les différentes étapes de l'étude ainsi que la méthodologie appliquée lors de l'élaboration de bilans entre besoins et ressources au niveau des 35 secteurs définis sur le territoire de la région Grand Est (Cf. support de présentation). L'étape 2, qui s'ouvre avec ces ateliers, doit permettre de développer une stratégie d'adaptation argumentée au niveau d'une douzaine de secteurs identifiés. Cette stratégie est élaborée en concertation avec les acteurs locaux afin que leurs avis et idées puissent être recueillis, de sorte que les bureaux d'études puissent aboutir en fin d'année à un programme d'actions partagées par l'ensemble des acteurs.

**■ Présentation du diagnostic réalisé sur le secteur 22– Marne-Amont**

**Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** et **Sophie Nicolaï (Eco Logique Conseil)** présentent le diagnostic résultant sur le secteur 33 – Saulx et Ornain (Cf. support de présentation). Chaque acteur présent dans l'assemblée dispose d'une fiche diagnostic reprenant l'ensemble des résultats présentés.

**Sophie Nicolaï** précise que l'ensemble des hypothèses utilisées sont disponibles dans le rapport de phase 1.

Conclusion : niveau de tension actuel sur les ressources superficielles assez marqué, plutôt élevé par rapport à la moyenne régionale.

### ■ Echanges et questions à propos du diagnostic présenté

**Michel Warrin (adjoint au maire de Dammarie-sur-Saulx)** : la Saulx a été à sec pour la première fois cette année, cela est dû à la géologie. Les estimations des volumes prélevés par puits ne sont pas forcément recensées. Avez-vous pu en tenir compte ? Sur Bure, il y a Cigéo et on nous annonce une certaine consommation. En avez-vous tenu compte ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** : c'est le 8<sup>e</sup> atelier que nous faisons et on nous dresse partout ce constat d'assec ces dernières années, y compris dans les Vosges. Le cas de la Saulx est un cas non isolé. Pour la consommation des puits domestiques, cette information est très difficile à connaître et à comptabiliser car elle n'est enregistrée dans aucune base de données. Nous sommes conscients qu'il peut y avoir des manques sur certaines zones. Cigéo n'est pas pris en compte actuellement, mais vous pourrez l'évoquer dans les ateliers afin d'identifier les projets autour de Cigéo qui pourraient être consommateurs d'eau.

**Rodolphe Parisot (OFB 51)** : avez-vous pris en compte la modification du bassin versant ? le bassin de la Meuse a subi des retournements de prairies, des suppressions de haies et la mise en œuvre de drainages. Il aurait été intéressant de tenir compte de ces modifications de l'hydrologie. Pour les tensions sur les périodes estivales : il faut voir la part de l'irrigation en période estivale, variable selon les secteurs, mais sur la basse vallée de l'Ornain, on a un impact fort sur les prélèvements et on ressent les plus forts assecs.

- ⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** : les tableurs et modèles sont calés sur la période récente, à partir de la dernière version de Corinne Land Cover. On a déterminé l'occupation des sols à partir de ces données afin d'identifier la part d'eau qui va ruisseler et qui va s'infiltrer. Nous n'avons pas pris en compte de modifications d'occupation des sols dans les prochaines années (trop complexe à ce stade). Nous sommes sur une étude macro, et on nous a déjà signalé cette problématique de modification des sols. Pour l'irrigation, les volumes représentent 100 000 m<sup>3</sup>/an qui sont concentrés sur 1 mois ou 2, c'est donc équivalent à la consommation industrielle. Cela fait un appel concentré sur cette période. L'échelle de l'étude ne permet pas d'en faire une analyse locale, mais cela est pris en compte au niveau global.

**Stéphane Cure (OFB Meuse)** : quelle donnée de référence avez-vous utilisé pour les volumes liés à l'irrigation ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière** : uniquement celles des fichiers AE. Il existe certaines distorsions avec certaines données, notamment avec des fichiers DDT. Il est malheureusement difficile de rassembler et d'homogénéiser l'information à cette échelle.

**Stéphane Cure (OFB Meuse) :** Sur le secteur, on est très au-dessus des volumes mentionnés. En 2020, l'irrigation a représenté plutôt 10 fois le volume indiqué ici.

- ⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting) :** cela n'est pas impossible, mais pour nous, c'est hélas assez difficile à quantifier. Il y a beaucoup de prélèvements ponctuels non déclarés. Reconstituer les lacunes et les données manquantes est un exercice difficile à conduire à l'échelle de la région grand est. Avec une étude plus localisée, il sera possible de venir à bout de cette problématique.

**Patrice Hilaire (CA Meuse) :** En effet les chiffres sont surprenants pour l'irrigation. Ils se basent sur l'inventaire agricole de 2010 ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting) :** la donnée irrigation n'est pas calée sur le RGA mais sur les données 2008-2017 des agences de l'eau.
- ⇒ **Sophie Nicolai (Eco Logique Conseil) :** nous ne disposons pas des dernières années car il y a un décalage avec la publication des données de l'agence de l'eau.
- ⇒ **Pierre Rigaudière :** on sait que beaucoup de prélèvements sont non déclarés. La difficulté est d'établir un ratio entre ce qui est déclaré et ce qui ne l'est pas.

**Patrice Hilaire (CA Meuse) :** On sait que le secteur d'irrigation est celui de l'Ornain. J'aurais souhaité voir la disponibilité de la ressource en eau souterraine pour les 6 grandes nappes en présence. On a même un découpage plus fin « à la masse d'eau ». La maille de 2000 km<sup>2</sup> est trop large, il est important d'avoir de la donnée à une échelle fine pour élaborer des plans d'action.

- ⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting) :** Malheureusement, il s'agit d'une première étude générale, globale pour initier la réflexion et nous n'avons pas pu aller à ce niveau de détail. La complexité hydrogéologique pas pu être analysée en détail sur une étude comme la nôtre. Mais il serait intéressant de poursuivre cette étude à une échelle locale plus adaptée et plus détaillée, permettant une analyse plus détaillée. Ce ne sont ni l'objet ni l'échelle de l'étude présentée ici. Si cela suscite un besoin en étude locale, la région est disposée à apporter le financement pour des études complémentaires.
- ⇒ **Delphine Rousset (Région Grand Est) :** En fait l'objet est de pouvoir vous restituer des données produites comme base de travail pour de nouvelles études et d'identifier les dispositifs d'aides pour améliorer des économies d'eau (Cf appel à projet)

**Xavier Michel (DDT 55) :** à horizon 2050 il est prévu que les volumes sur la sur-évaporation pourraient légèrement diminuer. Pouvez-vous m'expliquer ?

**Une personne :** La sur-évaporation est-elle modifiée par les températures ?

- **Pierre Rigaudière (Pierre Rigaudière) :** ce qui est comptabilisé, c'est une sur-évaporation par rapport à une surface de type prairie. Les températures constituent le moteur de l'évaporation, donc plus il fait chaud, plus l'évaporation va être importante. Le calcul de la sur-évaporation n'est cependant pas direct : si l'évaporation de la surface en herbe équivalente augmente un peu plus que l'évaporation du plan d'eau proprement dit, on constate mécaniquement une « baisse » de la sur-évaporation.

## ■ Présentation du déroulé des ateliers

**Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** rappelle l'objectif de la phase 2 : la construction d'une stratégie d'adaptation sur chacun des secteurs étudiés suite au diagnostic établi sur la zone homogène. Les types de solutions envisagées concernent :

- ▶ Des solutions d'économie d'eau ;
- ▶ Des solutions d'adaptation ;
- ▶ Des mesures de restauration des fonctionnalités des écosystèmes et des paysages ;
- ▶ Eventuellement, la mise en place de mesures plus structurantes.

Les trois premières catégories étant celles à privilégier aujourd'hui. Ces solutions devront être argumentées sur les aspects techniques, économiques et environnementaux.

L'objectif, après avoir présenté et échangé sur le diagnostic réalisé sur ce secteur, est de dégager les enjeux et problématiques du secteur, afin de valider en concertation une stratégie à l'échelle de ce territoire. Le bureau étude a travaillé à l'échelle régionale, et n'a pas une connaissance du territoire telle que celle des acteurs ici assemblés. Cet atelier apparaissait donc nécessaire afin d'alimenter la réflexion.

Il convient de retenir que les mesures d'économie d'eau sont les solutions les plus importantes, que la Région aimerait appuyer. Ce sont des mesures qui concernent l'ensemble des usagers, et qui seront nécessaires. Le but est d'aboutir à des mesures d'économie par usages, dont les bureaux d'études tenteront d'appréhender les impacts économiques.

Les solutions d'adaptation au changement climatique devront également être envisagées : sécurisation des réseaux AEP, gestion collective, changement des techniques culturales etc. Une série de solutions précises va être présentée par la suite à l'assemblée, qui pourra lors des ateliers faire remonter aux bureaux d'études son avis sur ces mesures, ainsi que la meilleure manière de les adapter sur ce territoire.

Des solutions de restauration des fonctionnalités des écosystèmes, en lien aujourd'hui avec le thème de la ressource, sont également à l'étude : ralentir les écoulements, retenir l'eau au maximum, favoriser l'infiltration.

Enfin, des solutions plus lourdes et structurantes restent aujourd'hui à imaginer. Ce sont des mesures nécessitant des fonds plus importants, plus difficiles et longues à mettre en œuvre, mais qu'il est tout à fait possible d'évoquer dès aujourd'hui.

Afin d'identifier les actions possibles sur le secteur Saulx et Ornain, deux ateliers sont proposés :

- ▶ Economie d'eau ;
- ▶ Milieux naturels et biodiversité

Pour chacun d'entre eux, une trame est présentée mais reste indicative (Cf. Support de présentation). Il est demandé aux acteurs du secteur de faire remonter leurs avis concernant les solutions proposées, celles qui ont déjà été testées et celles que l'assemblée souhaiterait voir testées. Il serait également intéressant d'identifier qui sera en mesure de porter ces mesures.

Il est demandé aux acteurs présents de se répartir dans les deux ateliers. Pour chacun des ateliers, un rapporteur aura la charge de synthétiser et restituer devant l'assemblée les résultats des échanges.

## ■ Synthèse des ateliers par les rapporteurs

### ■ Atelier économie d'eau

- La situation est tendue : assecs de plus en plus précoces, sources qui se tarissent et niveaux bas de la nappe alluviale.
- Concernant l'irrigation, sur la nappe d'accompagnement de l'Ornain, certaines demandes d'autorisation ont été acceptées suite à une erreur humaine. Ainsi au lieu de 5% du QMNA5 irrigué, nous sommes à 100% du QMNA5 irrigué. On essaye maintenant de bloquer les nouvelles demandes en 2020, ou de les contrôler par des arrêtés spécifiques. Il y a des risques de conflit car cette nappe est exploitée par une commune. Seuls 2 irrigants sur 15 déclarent les volumes à l'Agence de l'eau. La moyenne des prélèvements de chaque irrigant est comprise entre 60 000 et 70 000 m<sup>3</sup>/an. Les cultures irriguées concernent principalement la pomme de terre et les exploitants sont sous contrat avec Mc Cain. Des pompes mobiles tournent sur plusieurs forages alors que normalement le compteur doit être fixe.
- La méthanisation se développe sur le secteur et pour chaque demande de méthaniseur, il y a un forage associé. On observe une circulation accrue de camions autour du méthaniseur. Quid du bilan carbone de cette activité ?
- Abreuvement du bétail : suite aux assecs, les agriculteurs sont obligés d'apporter des tonnes à eau.

### Solutions :

- Réseaux : les systèmes sont vieillissants et il n'existe pas d'aide sur le renouvellement des réseaux AEP, cela pose donc des problèmes pour les renouveler.
- Récupérer les eaux de pluie :
  - Récupérateur d'eau de pluie : à mettre en place pour les collectivités mais il faut sensibiliser les élus à cette problématique. Pour les particuliers il y a un risque de contamination si double réseau.
  - Infiltration à la parcelle : c'est obligatoire pour les nouvelles constructions.
  - Récupération eaux sur toitures et bâtiments communaux.
- La déconnexion des eaux pluviales n'est pas encore dans les mentalités
- Sensibiliser les gens sur le « mieux consommer », le « moins gaspiller », et sur la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie pour stocker la ressource quand elle est disponible.
- Canaux : on observe de gros prélèvements mais quel est le véritable enjeu, car peu de bateaux utilisent ce canal.
- Réutilisation des eaux de STEP : il est compliqué de réfléchir sur ce sujet car 70% des STEP fonctionnent mal.
- Eaux industrielles : 2 entreprises consomment de l'eau sur le territoire :
  - Une blanchisserie qui utilise un puits privé et qui a acheté des machines économes en eau,

- Arcelor, qui utilise de l'eau pour le refroidissement et qui vient d'engager une démarche pour réduire sa consommation.
- Cigéo doit débuter à partir de 2030 et les déchets devraient arriver en 2060. On va observer une augmentation de la consommation d'eau durant la construction.
- Agriculture :
  - La demande sur le réseau AEP augmente car les animaux sortent moins :
    - A Auzécourt, il y a une ferme de 800 vaches qui sortent très peu de l'étable.
    - Élevage laitier : les génisses de renouvellement sortent mais il y a beaucoup d'animaux qui ne sortent plus.
  - Par rapport à la non déclaration des forages d'irrigation : il est facile de consommer « trop et mal » avec une eau que l'on ne paye pas. Il faudrait définir avec l'agence les modalités pour que les volumes d'eau soient mieux exploités et ne pas faire de l'aspersion 24h/24. Il faut former les exploitant à de nouvelles techniques d'irrigation.
  - Il faudrait mettre en œuvre des changements de cultures plus précoces afin de limiter le besoin d'irrigation et développer le maraîchage qui consomme peu d'eau.
  - Les toitures des bâtiments agricoles concernent des surfaces importantes et il serait intéressant de récupérer l'eau systématiquement.
- **Atelier milieux naturels et biodiversité**

#### Secteur en tensions :

- Il n'y a pas de secteur officiellement identifié « en tension » sur le périmètre. Mais la question de l'avenir se pose car on note une concentration de cultures maraichères sur le secteur de Revigny, avec une accumulation de préleveurs qui pourra à terme poser un problème de gestion quantitative.
- Depuis 1996, on relève des assecs ponctuels sur l'Ornain. Si les prélèvements sur ce secteur devaient s'intensifier, cela pourrait engendrer des tensions. On note la présence de zones karstiques au sud du périmètre .
- Une Etude Volumes Prélevables est en cours sur HG005 (Revigny et alluvions Ornain).
- On peut distinguer trois zones différentes :
  - Saulx (secteur anthropisé avec forges),
  - Ornain (qui avait un fuseau mobilité important, mais sur lequel les enrochements se sont multipliés dans les années 70-90).
  - Chée (secteur peu anthropisé, mais dont le chevelu a subi des rectifications, en particulier du fait du développement agricole).
- On note un fort dynamisme des EPCI en place pour porter les projets de renaturation.
- Il faut cependant savoir sortir du cours d'eau pour aller vers une approche bassin versant, permettant une gestion quantitative / qualitative / inondation.
- Concernant la gestion des ruissellements, la chambre d'agriculture accompagne les collectivités. Cette approche apporte de multiples avantages (gestion eau / biodiversité /



renaturation des prairies...). Des actions portent également sur les techniques culturales (exemple : gestion de l'assolement pour ne pas retrouver l'ensemble des parcelles à nu au même endroit au même moment).

- Il serait intéressant d'intégrer ces principes dans les SCOT, ce qui permettrait de les imposer plus fermement dans les documents d'urbanisme (plu).
- Un autre impact est généré par les carrières dans le secteur de Revigny (Impact sur la quantité, gestion nappe accompagnement...),
- Sur le bassin Saulx Ornain, il existe un projet global de GEMAPI (porté par COPARY + conventions avec les autres collectivités), prévoyant une étude globale pour gérer l'ensemble du BV (SAGE ?). Quelques communes sont encore réfractaires.

### ■ Conclusion des ateliers

**Delphine Rousset** remercie les participants et rappelle qu'une étude EVP concerne aujourd'hui le bassin Ornain (1<sup>er</sup> Comité de pilotage d'ici la fin de l'année).